



Approches interculturelles dans les services de police

delachaux yves patrick

police cantonale genevoise

juin 2003

« Comme, le plus souvent, il n'y a pas de temps pour l'analyse et la mise en commun du ressenti, surtout si l'intervention est jugée comme banale, le policier qui aurait besoin de dire ses craintes, ou d'avoir plus d'informations, ou de proposer un autre mode opératoire, reste avec des non-dits, entretenant un sentiment d'incapacité, d'inutilité qui participe à son mal-être. Si un jour, poussé par la goutte d'eau qui fait déborder le vase, il se suicide, il est probable qu'on y verra des problèmes d'ordres familial et personnel et non pas une façon de se sortir d'un guépier professionnel (...) Dans son activité professionnelle, le policier fait référence à ses valeurs, à ses croyances, à ses impressions personnelles. C'est instantané et inconscient. Il n'est pas toujours capable de prendre ses distances par rapport à la situation ou à l'événement ; il s'implique plus ou moins et ce n'est pas son uniforme qui le protège des réactions inappropriées ou inacceptables » (FONTENEAU-DEHENNAULT, 2002)¹

Introduction :

Dans ce projet indépendant, je me suis engagé auprès de Tania Ogay (prof. à l'Université de Genève / FAPSE) à explorer ce qui se fait, ou ce qui a été écrit, analysé, ou encore postulé, dans l'approche interculturelle auprès des services de police ; mais plus précisément explorer, peut-être pour mieux comprendre, les difficultés que le fonctionnaire de police rencontre, au quotidien, dans le rapport qu'il entretient avec « l'autre »... ainsi comme je le postule, avec lui-même. Toutefois, au fur et à mesure de mon exploration, je me suis retrouvé devant une montagne de différentes problématiques et de champs théoriques à étudier ; concluant à trop d'ambitions, vous découvrirez que je me suis recentré sur les menaces identitaires et les représentations que les fonctionnaires de police peuvent développer lors de leurs activités professionnelles, et tout particulièrement au cours des interactions auprès de personnes aux codes culturels différenciés.

Pourquoi ce choix ? En suivant le module *RIAT II : Education interculturelle*, j'ai réalisé qu'il était nécessaire, dans la formation du personnel de l'Etat, de construire des espaces protégés qui permettent aux policiers d'interagir avec des représentants de communautés étrangères du Canton de Genève ; ceci avec l'objectif, parfois à peine dévoilé, de combattre les préjugés, les croyances et les représentations que l'un et l'autre entretiennent, parfois par simple orgueil, sans jamais s'autoriser de réelles remises en question, peut-être par peur de se découvrir...

Genève est une ville intéressante, sa grande diversité, son espace réduit, l'image qu'elle renvoie au reste du monde, est à la fois une chance pour ses citoyens et une difficulté supplémentaire. En tous les cas c'est une responsabilité citoyenne que de s'interroger sur l'avenir de ces femmes, de ces hommes et de ces enfants, suisses et immigrés, qui constituent la richesse du Canton, d'où, à mon sens, l'importance d'une recherche approfondie (herméneutique) sur la formation continue (approche interculturelle) des fonctionnaires qui composent les structures législatives, exécutives et administratives de l'Etat. Cependant pour travailler raisonnablement sur l'interculturalité à Genève, il faut que les institutions (politiques, économiques, éducatives), le monde associatif, les intellectuels et les chercheurs, collaborent mieux qu'ils ne le font aujourd'hui (transversalité), qu'ils échangent des points de vue et des savoir-faire, qu'ils acquièrent une meilleure connaissance du terrain, et qu'enfin ils modifient leurs représentations sociales, et ceci sans oublier d'inscrire leur démarche dans la continuité. Je crois que pour réussir ces challenges, il faut aujourd'hui, et au préalable, des mandats institutionnels clairement définis de la part de nos leaders politiques, que chaque acteur puisse définir sa spécificité, que l'on combatte le cloisonnement institutionnel et que des coordinations soient dirigées par de véritables professionnels en éducation interculturelle. J'ajoute que les conditions nécessaires pour y arriver sont avant tout d'adhérer à l'idée même d'une formation interculturelle, et, qu'il est nécessaire de définir les rôles et responsabilités de chacun, qu'il faut travailler à une définition et à une compréhension commune de l'approche interculturelle, et pour terminer qu'il est urgent d'œuvrer à la reconnaissance des compétences du personnel d'Etat dans ce domaine spécifique.

¹ FONTENEAU-DEHENNAULT, F. (2002). *Une Psy chez les flics*. Paris : éd. E-dite. (p.120 / 141)

Ces derniers temps je me suis rendu compte que l'approche interculturelle était une sorte de « pied dans la porte », permettez-moi l'expression ! qui facilite l'énonciation d'une quantité de problèmes, souvent refoulés, et pour certains depuis de longues années. Parler de « l'étranger », cet étrange étranger, et ce sont des flots de paroles sur le laisser-aller des autorités, sur les délinquants et les trafics de drogues, sur la prostitution, sur l'immigration clandestine, mais encore sur la vétusté des locaux de travail, le manque d'outils professionnels et d'accompagnement institutionnel, les démotivations de toutes sortes, mais aussi la pression constante de la hiérarchie et l'incompétence des certains cadres... etc., et pour terminer ce sont l'expression des peurs de voir un jour sa personne dépossédée de son travail et, pire, d'une part de son identité... J'ai entendu, toujours à mi-mots, que l'étranger fait peur. Il vient d'autre part, et c'est pourquoi, dit-on, qu'il doit se comporter de façon irréprochable, au-delà de ce qui est exigé d'un citoyen suisse. Toutefois, malgré ses efforts, il lui est rappelé, tôt ou tard, que ses cheveux sont trop frisés, trop noirs, que sa peau est jaunâtre ou encore trop foncée, qu'il commet quelques fautes de diction, que son accent est exotique, etc. ; fait paradoxal, s'il est compétent, par exemple un petit gars d'origine congolaise qui s'exprime parfaitement dans la langue de Molière, alors ce « délit » peut être vu comme une provocation qui, et je l'ai relevé dans plusieurs entretiens, tend à énerver l'interlocuteur, trouvant dans cette « menace » suffisamment de raisons pour se protéger de ces « gens » ; il leur sera alors demandé qu'elles sont leurs origines : *Suisse ??? Français ??? Excusez-moi mais vos parents venaient d'où ? Vous sentez-vous plus ceci, plus cela ?* Amin Maalouf en parle si bien dans *Les Identités Meurtrières*².

Il n'y a pas d'autres choix, envers et contre tous, « l'étranger » doit s'intégrer... et parfaitement. Il est demandé à certain depuis plus de vingt ans, trente ans, une vie, de faire plus d'efforts, chaque jour, devant la communauté des hommes.

Un pas dans les relations interculturelles, et j'ai découvert qu'il ne suffisait pas d'enseigner aux policiers des « trucs et astuces » sur les différents comportements liés à l'enculturation, l'acculturation ou encore la resocialisation et stratégies identitaires de la personne migrante, pour ne citer que ces quatre paradigmes, en un mot aux réponses qui sont offertes pour s'adapter à un milieu, pour reconnaître et être reconnu par son groupe d'appartenance, mais qu'il était nécessaire d'offrir aux policiers la possibilité de s'exprimer sur les représentations (et croyances) qu'ils ont d'autrui... et d'eux-mêmes (annexe 1)³, dans le dessein d'améliorer, et les conditions de travail, et l'accueil réservé aux personnes aux valeurs et codes culturels différenciés ; chemin qui m'a permis d'organiser des formations interculturelles dynamiques et porteuses de messages concrets (je rappelle que de par sa fonction, le policier exige des réponses concrètes. Il est inutile alors de théoriser sa pratique, mais bien ou contraire, trouver les liens entre activité professionnelle et la formation). Je postule que le fonctionnaire de police obtiendra de la satisfaction dans son activité quotidienne, en ne voyant plus la personne migrante comme étant une menace, mais un partenaire humain qui, dans bien des cas, échappe à la torture et la mort en fuyant la terre de ses ancêtres ; mais encore que « l'étranger » n'est pas que cette femme ou cet homme venus de pays lointains, c'est aussi une jeunesse qui est née en Suisse (en Europe) tiraillée entre plusieurs cultures ; ou encore cet ouvrier qui combat la précarité économique dans laquelle il se trouve, avec sa famille.

J'encourage les formations à l'approche interculturelle pour que le professionnel bénéficie d'outils qui lui apporte de l'aide dans les situations délicates qu'il vit au quotidien, dans son activité professionnelle, et auprès des populations étrangères. Et je postule qu'une meilleure compréhension des processus migratoires permet un travail en profondeur sur les croyances et représentations, mais encore adoucit l'impact de la menace identitaire (paradigme expliqué dans l'analyse).

Trop souvent méconnu, le fonctionnaire de police est en mesure, dans des espaces de formation adéquats, d'exprimer ses fatigues, ses frustrations, ses peurs, mais aussi l'insécurisation qui le gagne quand il ne comprend plus le sens de ses missions, qu'il voit tous ses repères ébranlés, et qu'il ne reconnaît plus les valeurs auxquels il s'est identifié à ce jour (valeurs subjectives et culturelles qui nourrissent l'imaginaire collectif, et, qui peuvent être utilisées comme des symboles d'une culture dominante, niant les valeurs d'autres cultures : « ... ils peuvent aussi souffrir d'un psychisme fragilisé par des sentiments intenses de frustration, d'insécurisation, d'anxiété, d'infériorisation, pour des raisons collectives ou individuelles, sur la base de problèmes réels ou imprégnés d'imaginaire »⁴ (p.60)), et l'on peut craindre alors que les fondements de nos démocraties soient en danger... les serpents lovés dans les extrêmes.

² MAALOUF, A. (1998). *Les Identités meurtrières*. Paris : Grasset & Fasquelle.

³ L'annexe 1 est un document qui donne quelques informations sur les objectifs fixés en 2001, qui relève exclusivement des relations entre la police et les communautés étrangères. Aujourd'hui je postule qu'il faut en plus de la participation citoyenne, permettre aux fonctionnaires de s'exprimer sur leur travail et le sens qu'il donne à leur activité ; et l'interculturelle, comme nous le verrons, est une entrée dans ce domaine.

⁴ CAMILLERI, C. (1992). In *Sciences Humaines*, n°16. In Ruano-Borbalan J.-Cl. (1998) *L'identité, l'individu, le groupe, la société. : Cultures et stratégies, ou les mille manières de s'adapter*. Paris : Sciences Humaines.

Mes intérêts de connaissances se portent aujourd'hui sur ce que Magalit Cohen-Emerique et Janine Hohl nomment : *La menace à l'identité personnelle chez les professionnels en situation interculturelle*⁵. En effet, je me suis aperçu que les identités (sociales / professionnelles / personnelles) de ces femmes, de ces hommes, tous professionnels, et pour certains depuis de nombreuses années, peuvent être ébranlées lors de relations auprès de populations migrantes, et que les réactions défensives mènent parfois à des comportements ataviques, qui renforcent de part et d'autre les malentendus, ainsi des croyances et représentations négatives.

Cependant partant du principe que l'identité est sans cesse réajustée et renégociée, comme l'explique Claude Dubar : « *Les identités ne sont pas seulement des catégories, ce sont aussi des propriétés, des valeurs produites pas des jugements (...) Les formes identitaires ne sont ni des appartenances collectives, ni des types de personnalités individuelles (...) Ce sont aussi des définitions de situation, c'est-à-dire des manières de donner un sens aux contextes (...)* »⁶ (135-141), mais encore que c'est une « *totalité dynamique* » selon Edmond Marc Lipiansky : « *D'un côté le sentiment d'identité résulte de la tendance du sujet à établir une continuité dans son expérience de lui-même. De l'autre, il est clair que le sentiment d'identité prend appui sur les identifications aux modèles proposés par les groupes primaires auxquels le sujet appartient (...) L'identité sociale n'apparaît donc pas comme le simple reflet ou la juxtaposition dans la conscience de l'individu de ses appartenances et de ses rôles sociaux : c'est une totalité dynamique (...) elle résulte de « stratégies identitaires » (Camilleri : *Stratégies identitaires*, Puf, 1989) par lesquelles le sujet tend à défendre son existence et sa visibilité sociale...* »⁷ (143-147), je crois qu'il est nécessaire et même urgent de proposer des réflexions sur les outils d'accompagnement mis à disposition du personnel policier et ceci afin de prévenir ce « choc culturel » (ou dépaysement culturel) décrit par Magalit Cohen-Emerique et Janine Hohl : « *Le choc culturel est défini comme une réaction de dépaysement, de frustration, de rejet, de révolte et d'anxiété, en un mot une situation émotionnelle et intellectuelle qui apparaît chez la personne qui, placée par occasion ou profession hors de leur contexte socioculturel, se trouvent engagées dans l'approche de l'étranger* »⁸ (p.85).

Dans ce document, je souhaite également faire apparaître les difficultés d'appartenances identitaires, en portant une analyse sur l'estime de soi, et des personnes migrantes, et des fonctionnaires de police, mettant en exergue les possibles déroutes en cas de non-réponses aux questions posées par les intéressés.

Démarche :

Ma première démarche fut d'examiner ce qui a été écrit sur le sujet. Je me suis alors familiarisé à la navigation sur le Web et aux différents moteurs de recherche proposés par Tania Ogay (Francis / Eric) ; les mots clefs se sont imposés petit à petit : *police, interculturel, chocs, psychologie (police), ethnologie (police), formation (police), identité, relation, travail (police), délinquance, attitudes (police)*, etc. Il est apparu, non seulement que peu d'analyses sont effectuées sur les interactions entre le public et les policiers, ou alors sur les processus endo-formatifs dans les structures policières (alors que l'éthique, la déontologie, les structures hiérarchiques et l'histoire de la police, ou encore les bavures et affaires scrabbleuses, sont analysées à foison), mais aussi que les questions les plus pertinentes semblent avoir été abordées dans des recherches anglo-saxonnes, aux mots clefs : *police officers, immigration police, tolerance (police) discretion police, racial, discrimination*, etc. (annexe 2). Cependant, ne maîtrisant pas suffisamment la langue anglaise pour comprendre le sens profond de ces recherches, j'ai dû, à contrecœur, renoncer à me les faire parvenir, comprenant en lisant les résumés que de nombreux termes techniques m'échappaient et que pour ce projet indépendant l'investissement de départ devenait trop ambitieux (ceci si je souhaitais rendre un travail en juillet 2003).

Je me suis penché sur l'article de Dominique Monjardet, *A la recherche du travail policier*⁹, qui examine les relations complexes entre les motivations et les intérêts des policiers, leurs pratiques professionnelles et l'organisation des hiérarchies ; rien sur les interactions et processus endo-formatifs. Sur ce, j'ai lu trois auteurs qui ont publié des essais : Marc Jeanjean¹⁰, *Un ethnologue chez les policiers*, Dominique Lhuillier¹¹, *Les policiers au quotidien, une psychologue dans la Police*, et Françoise Fonteneau-Dehennault¹², *Une psy chez les flics*. Ces trois ouvrages portent un regard intéressant sur la profession, toutefois n'abordent pas, à mon sens, les questions que je me

⁵ COHEN-EMERIQUE, M. & HOHL, J. (1999). *La menace identitaire chez les professionnels en situation interculturelle : le déséquilibre entre scénario attendu et scénario reçu*. Etudes ethniques au Canada (Vol XXI, N°1, pp. 106-123).

⁶ DUBAR, Cl. (1998). In Sciences Humaines. In Ruano-Borbalan J.-Cl. (1998) *L'identité, l'individu, le groupe, la société. : Socialisation et construction identitaire*. Paris : Sciences Humaines.

⁷ LIPIANSKY, E.M. (1995). In Sciences Humaines, n°48 : In Ruano-Borbalan J.-Cl. (1998) *L'identité, l'individu, le groupe, la société. Comment se forme l'identité des groupes*. Paris : Sciences Humaines.

⁸ COHEN-EMERIQUE, M. (sous presse). *Menace à l'identité personnelle chez les professionnels en situation interculturelle*. In H. Malewska-Peyre, F. Tanon et C. Sabatier . *Identité, Altérité et Acculturation*. Paris, L'Harmattan. Université de Genève, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, in Polycopié de lecture, cours-séminaire 43a : Psychologie interculturelle 2001-2002, prof : TANON, F.

⁹ MONJARDET, D. (1985). *A la recherche du travail policier*. Paris : Centre national de recherche scientifique, sociologie du travail.

¹⁰ JEANJEAN, M. (1990). *Un ethnologue chez les policiers*, Paris : A.M. Métailié.

¹¹ LHUILIER, D. (1987). *Les policiers au quotidien, Une psychologue dans la Police*, Paris : L'Harmattan.

¹² FONTENEAU-DEHENNAULT, F. (2002). *Une psy chez les flics*. Paris : E-dite.

pose en tant que policier et étudiant en science de l'éducation. Ainsi, peu ou pas de recherches sur les compétences nécessaires aux policiers pour gérer les interactions humaines ; seuls quelques codes de déontologies policières abordent le sujet, sans fournir les outils, encore moins les réponses ; toutefois, mises en garde, punitions et licenciement, menacent le fonctionnaire s'il venait à fauter...¹³

Pauvre littérature scientifique, et je n'allais tout de même pas rechercher chez des auteurs comme Simenon de quoi alimenter le débat. Et je me rendais compte que tout était possible, le terrain était (presque) vierge et aujourd'hui plusieurs idées me sont venues pour la rédaction de mon mémoire que je souhaite terminer pour avril 2004... mais c'est une autre histoire !

C'est alors qu'il me fut possible de rencontrer Magalit Cohen Emerique (15.02.03 au SIETAR / Paris). Il est à préciser que j'avais lu en 2002 un article qui décrivait les intérêts de connaissance de Magalit Cohen Emerique et sa complice Janine Hohl ; article qui m'avait en son temps séduit, et qui traitait de la menace identitaire chez les travailleurs sociaux. A l'époque déjà, il me semblait que certaines positions tenues, pouvaient être rapportées aux fonctionnaires de police.

Je me rendais alors à Paris, auprès du professeur Cohen Emerique. A mon retour, j'étais en possession d'une grille d'analyse, d'un plan de recherche (méthodologie) et d'une bibliographie¹⁴ me permettant d'alimenter mes questionnements immédiats et futurs. Magalit Cohen Emerique me suggérait ainsi plusieurs champs d'analyse : *Les mécanismes de défense ; Les réactions de défense sociale ; L'identité ; La présentation de soi ; Le rôle d'autrui, etc..* J'avais en main un potentiel intéressant, toutefois étais anxieux à la pensée de ce que j'allais pouvoir en faire. Je lisais et relisais encore les documents, tout particulièrement l'un d'eux, qui disaient : « *Une analyse des chocs culturels des professionnels du champ social et éducatif intervenant auprès de migrant a mis en évidence la présence, au-delà de réactions négatives à la différence de l'autre, un sentiment de menace (selfshock) qui touche à l'identité de la personne. Ce processus est intéressant d'étudier car il apparaît dans les interactions ponctuelles, sans immersion dans un milieu culturel inconnu et chez des acteurs sociaux en position de majoritaire. La recherche porte sur les réactions défensives mises en oeuvre par ces professionnels pour rétablir leur sécurité existentielle et réaffirmer leur identité personnelle et professionnelle. Quoique apportant un soulagement immédiat de la tension provoquée par la menace et une récupération de la valeur professionnelle, ces réactions défensives bloquent les attitudes nécessaires à la compréhension des situations, à la reconnaissance de l'autre et donc à la résolution des problèmes. Il est important que les professionnels cernent ces processus afin que leur action ne se transforme pas en relation menaçant / menacé, le migrant et le professionnel occupant tout à tour les deux positions* »¹⁵ ; c'est alors qu'il me vint les idées pour donner suite à ce travail.

En effet, j'avais en mains les notes et supports de cours du *séminaire de recherche en approches interculturelles de l'éducation*, que je suivais en parallèle à ce travail, cours dispensé par Tania Ogay ; j'avais en mains le matériel de recherche de Magalit Cohen Emerique, mais aussi de nombreux documents glanés au cours des années précédentes (module RIAT II), il me manquait des témoignages sur des expériences liées directement ou indirectement à l'approche interculturelle dans l'espace policier. C'est ainsi que j'approchai un certain nombre de collègues en leur demandant de témoigner d'une expérience vécue, dans laquelle une incompréhension culturelle fut la cause d'un « choc », plutôt d'un dérangement qui laissa un arrière goût de malentendu, qui aurait pu, suivant les circonstances, bien mal se terminer.

Je choisis 10 personnes, deux femmes et huit hommes, en ne disant que pour ce projet de recherche exploratoire, un petit échantillon suffisait pour donner des pistes, et un aperçu de la tendance générale. Je leur expliquai le sens de ma démarche¹⁶ et demandai de me faire parvenir une anecdote, ce qui, après quoi, ferai l'objet d'une analyse. La question était la suivante : *Chacun d'entre nous a eu, au cours de son parcours professionnel, l'occasion de vivre une expérience interculturelle, ce questionnaire est au cœur de mes préoccupations d'aujourd'hui. Et j'ai, pour mener à bien un travail sur le sujet, besoin de toi. C'est-à-dire de ton expérience, rassemblée dans tes souvenirs ou présente aujourd'hui. Mon but est en effet de recueillir différents témoignages d'expériences vécues. Ces témoignages pourront nous permettre de comprendre ce qu'est la menace identitaire chez les fonctionnaires de police, qui parfois nous empêchent de comprendre l'attitude de certains migrants.* Il est entendu que la formulation de la question n'était qu'un support qui me permettait d'engager la discussion... et discussion il y a eue. Cependant, je m'aperçus que la question était trop vague, que mes camarades policiers relevaient les épaules en me disant qu'ils ne vivaient pas « *d'expériences interculturelles* », qu'ils n'avaient aucun problème « *avec ces gens-là* », que depuis longtemps ils vivaient avec des étrangers, que « *mon meilleur ami est un africain... alors tu vois !* », etc. ; et ajoutaient que

¹³ Code de déontologie de la police genevoise en annexe (annexe 3).

¹⁴ Documents annexés au travail (annexes 4 et 5).

¹⁵ Document dactylographié remis par le prof. Cohen au SIETAR

¹⁶ J'ai contacté chacune des personnes indépendamment des autres, en restant volontairement discret sur les identités des collègues, ne souhaitant pas qu'ils en parlent ensemble, et ceci pour que le témoignage soit le plus sincère possible, évitant ainsi les biais, dus à l'écoute des anecdotes des autres participants.

« s'ils » se comportaient correctement, « ils » n'avaient aucune raison d'avoir des problèmes. Je sentais bien que dessous l'idée qu'il faille que « ces gens là » se comportent bien, se trouvait mon intérêt de recherche.

J'étais mal parti et je recherchais un moyen pour obtenir des témoignages, aussi riches que ceux que j'entendais çà et là, à l'arrière des commissariats, ou encore au cours de mes formations. Il me vint à l'idée de fournir aux personnes que j'avais choisies, un extrait de texte rédigé pour mon livre « *flic de quartier* », et qui relate une intervention d'un suicide d'une jeune immigrante kurde (annexe 5) ; et la question fut plus directe que la précédente : « *J'ai écrit ça, qu'en penses-tu ? Tu sais j'ai parfois du intervenir dans des situations incroyables... un véritable bordel ! Et je crois bien que ce soit lié à des problèmes d'intégration... qu'en penses-tu ?* ». Après avoir discuté du texte (et là je retrouvai les préjugés et représentations) j'ai demandé de lire un deuxième texte (annexe 6) écrit trois ans auparavant pour le cours : *Approches interculturelles de l'éducation* (TC), et qui relatait une intervention qui, à mon sens, était un cas d'école pour se pencher sur les problèmes d'interaction auprès des personnes migrantes. J'enchaînais tout aussi directement : « *Tu te souviens, je t'avais demandé une anecdote ! Eh bien voilà ce qu'un de nos collègues m'a envoyé... qu'en penses-tu ? T'en as vécu des qui y ressemblent ?* ».

Voilà qu'enfin les langues se délièrent... comprenant que le policier est plus enclin à témoigner oralement que par écrit.

Sur dix « échantillons », 4 ont accepté (3 hommes, 1 femme) que leur témoignage soit analysé (annexe 8).

Analyse :

Je vais tenter une analyse des *incidents critiques pour dégager la menace identitaire chez les professionnels en situation interculturelle*¹⁷, et ceci en ressortant dans un premier temps les faits énoncés, et, dans un deuxième temps, discuter des conséquences sur la menace identitaire et les représentations (de plus en donnant quelques explications et définitions). Il y a lieu de préciser que les témoignages sont annexés (a.7) et qu'ils sont construits de la façon suivante : 1/ témoignage, 2/ question : « *As-tu cherché à comprendre ?* », et ceci en étant le moins directif possible, respectant mon plan d'enquête qui, je le rappelle, est exploratoire. Je souhaitai alors recueillir une donnée brute, en quelque sorte effectuer un test, découvrir s'il était possible de faire correspondre la grille d'analyse aux témoignages recueillis. Je précise que les entretiens ont duré en moyenne quarante-cinq minutes, et que ne sont retranscrits que le témoignage et la question sur la compréhension de l'événement.

Pour suivre l'analyse, il y a lieu de se référer aux documents annexés n°5, 5bis, 8 et 8bis.

Témoignages & analyse :

1 / Pour commencer, il s'agit d'une intervention dans laquelle le policier (narrateur) ramène un jeune africain, d'environ six ans, chez ses parents. Il semble que le gamin ait fugué, après une dispute familiale.

1.1 Il y a quatre protagonistes : 2 gendarmes, le père et l'enfant. Au sujet du degré d'implication du narrateur, il paraît dans un premier temps moyennement impliqué dans sa mission : « *Bon, il n'y a pas grand-chose à dire, juste je lui rappelle qu'il faut faire gaffe, qu'à cette heure-là les enfants devraient rester chez eux* » ; toutefois dans un deuxième temps, alors que le père jette un regard furieux : « *Le père m'a jeté des regards de haine* » (admettons que *haine* soit un peu fort), le narrateur semble tout à coup bien plus impliqué : « *Alors pour lui faire comprendre que je prenais la situation au sérieux, je lui ai quand même dit que ce genre de laxisme pouvait engendrer une contravention* ».

1.2 Pour le policier, il semble que le port de l'uniforme suffit à légitimer son autorité. Pendant l'entretien l'agent n'a pas semblé douter de son autorité, et ceci sans s'interroger de l'impact qu'il a sur son interlocuteur. La présentation de soi du narrateur n'a pas trouvé confirmation : « *J'engage la conversation (...) Le père m'a tout de suite repris, a dit à son fils de filer dans sa chambre* » ; et l'image renvoyée est dévalorisée et en contradiction par rapport à celle qu'il en attendait.

Première hypothèse : Il est probable qu'il y a dans cette affaire menace à l'identité.

¹⁷ Selon Magalit Cohen-Emerique et Janine Hohl.

1.3 Les 4 caractéristiques du sentiment d'exister peuvent être considérées comme étant menacés : 1 / L'unité : le narrateur n'est pas reconnu comme seul autorité. 2 / Continuité : cela engendre un sentiment de perte de repère, il est souvent dit, dans la corporation, que la police est le dernier rempart à la démocratie. 3 / Cohérence : dans ce cas l'identité personnelle est cohérente pour autant que les points 1 et 2 soient respectés. 4 / Valorisation : l'image professionnelle que le narrateur semble vouloir défendre est bafouée, un sentiment de dévalorisation de son identité personnelle peut-être ressenti.

L'on peut faire l'hypothèse d'une menace identitaire.

1.4 Le narrateur est déstabilisé pour ne pas être reconnu dans son autorité : « *Et le père m'a tout de suite repris (...) Nous avons été mal reçus et honnêtement je n'avais plus envie de lui cirer le pompes* ». Les réactions de défenses retenues sont : La projection : « *Mais il n'a pas compris qu'en nous recevant mal, il engendrait une situation merdique...* » ; la réaffirmation de sa légitimité et de sa position d'expert (mais encore le formalisme) : « *Je lui ai quand même dit que ce genre de laxisme pouvait engendrer une contravention* » ; la rationalisation : « *C'est comme ça chez eux, les gamins n'ont pas à participer aux dialogues de leur parent* ».

1.5 Il n'y a pas de négociation identitaire, pas de ressources : « *Si j'ai cherché à comprendre ? Ben oui, j'ai compris, mais rien de plus, j'ai appris en relevant l'identité qu'il était congolais* ». Il ne semble pas que l'explication fournie par le père suffise pour que le narrateur comprenne l'enjeu de l'autorité paternel dans une famille africaine : « *Il s'est excusé plusieurs fois et c'est seulement alors qu'il m'a expliqué que devant son gosse il ne pouvait pas recevoir de leçon... ça dignité...* ».

1.6 Le narrateur s'attend à être reçu avec le respect dû à son statut, cependant le père lance : « *des regards de haine (...) Et le père m'a tout de suite repris* ». Les conséquences sont lourdes, car si les deux protagonistes restent sur leur position, le policier se sentira obligé de se faire respecter, et, très certainement, demandera au père de l'accompagner au commissariat. Le père se verra renforcé dans les préjugés qu'ils portent sur la police.

1.7 Il y a atteinte à la face. L'image valorisante de l'autorité est pour le narrateur bafouée.

1.8 Il y a menace à l'identité professionnelle, personnelle et sociale.

1.9 Dans ce cas les valeurs ébranlées sont celles de l'autorité d'Etat, représentées par l'agent de police.

2 / Le deuxième témoignage est une intervention pour du bruit chez un couple marié d'ex-Yougoslavie (Kosovo). L'appel a été effectué par des voisins.

2.1 Il y a 4 protagonistes : 2 gendarmes, un homme (époux) et une femme (épouse). Le narrateur semble être moyennement impliqué dans cette affaire. Il va être dérangé plus par le comportement culturel de l'époux, vis-à-vis de son épouse, que par le bruit causé par la dispute.

2.2 Le narrateur est convenablement accueilli et l'interlocuteur respecte son autorité, ainsi la présentation de soi de l'agent est confirmée : « *Alors il nous accueille et nous fait rentrer* ». L'image n'est pas dévalorisée : « *Je dois reconnaître qu'il était poli, souriant tu vois moi j'ai même trouvé ça faux-cul* » ; l'agent semble être surpris d'être reçu de la sorte.

Première hypothèse : Il ne semble pas qu'il y ait menace à l'identité. Quoique les propos tenus en dehors du témoignage retranscrit, révèle un doute quant à l'authenticité de l'accueil, ce qui pousse l'agent à plus investiguer.

2.1 Il n'a pas de menace au sentiment d'exister. Dans ce cas l'unité, la continuité, la cohérence et la valorisation ne semblent pas être menacées.

L'hypothèse d'une menace identitaire n'est pas confirmée.

2.4 Cependant, le narrateur semble déstabilisé dans la deuxième partie du témoignage : « *J'ai appelé la femme, la cuisine était toute proche. Tout d'abord, elle ne m'a pas répondu et c'est le type qui parlait toujours. Alors je lui ai demandé de se taire (...) Et le type qui n'arrêtait pas de me parler, alors là il n'était vraiment plus sympathique, gonflant, je dirai même* ». Les réactions défensives sont : La projection : « *Et le type qui n'arrêtait pas de parler, alors là il n'était vraiment plus sympathique, gonflant je dirai même* » ; La réaffirmation de sa légitimité et de sa position d'expert : « *Je te garantis que je suis reparti en ayant pu parler à la femme, juste pour emmerder le mec...* » ; l'approche diagnostique psychologisante : « *On sait que les femmes ne sont pas libres de s'exprimer* » ; le déni de l'identité de l'autre : « *Alors, j'étais content d'avoir montré au mari que chez nous les femmes sont considérées...* ».

2.5 Pas de négociation identitaire, pas de ressources : « *Euh ! non... oui ! on sait que les femmes ne sont pas libres de s'exprimer, mais j'ai pas cherché plus* », voire même une sorte de provocation : « *Je te garantis que je suis reparti en ayant pu parler à la femme, juste pour emmerder le mec, elle ne m'a peut-être pas comprise, mais elle a secoué la tête en souriant. Alors j'étais content d'avoir montré au mari que chez nous les femmes sont considérées...* ».

2.6 La première partie semble correspondre au scénario attendu. Toutefois la seconde partie, quant à l'attitude de l'époux vis-à-vis de son épouse, menace le narrateur dans les valeurs occidentales d'égalité homme / femme. Conséquences moyennes.

2.7 Il n'y a pas atteinte directe à la face.

2.8 Il y a menace à l'identité sociale. Le narrateur veut donner une leçon à l'époux en le provoquant et discutant avec son épouse.

2.9 Il n'y a pas véritablement de menace à l'identité professionnelle, toutefois la question à se poser est la suivante : *Est-il opportun qu'un policier donne une leçon à ce couple de requérant d'asile ?* (la question est d'importance que la police est un agent de socialisation. En admettant qu'il y a bien d'autres façons pour expliquer les valeurs du pays d'accueil).

3/ Il s'agit de l'accueil au comptoir du commissariat. Une jeune femme d'origine chinoise se présente pour déposer une plainte. Elle demande le double du document, ce qui lui est refusé (dans tous les cas, aucun double n'est remis aux plaignants, seul le juge d'instruction (Parquet) peut en fournir). La jeune chinoise semble ne pas comprendre et revient plusieurs fois de suite¹⁸.

3.1 Il y a 2 protagonistes : 1 gendarme et une jeune fille. La narratrice est moyennement impliquée dans l'affaire, elle est plus dérangée de n'avoir pas été entendue que par le comportement de la jeune chinoise.

3.2 Dans un premier temps la présentation de soi n'est pas menacée. Dans un deuxième temps (quand la jeune chinoise revient), la présentation de soi de la narratrice n'est plus confirmée, étant entendu qu'elle a pensé être comprise à la première visite : « *Le lendemain, elle revient et je vois qu'elle demande la même chose à ma collègue (...) je reprends mon service deux jours plus tard et elle revient. Je me suis un peu énervée et lui ai dit que ça suffit* ». L'on peut conclure que l'image de l'agente en ressort dévalorisée par le fait de n'être pas écoutée (reconnue). L'image que la narratrice se fait de la jeune chinoise, dans un premier temps, est qu'elle n'a pas compris le message à cause de la langue : « *J'ai mis ça sur le compte de la barrière des langues* ». Dans un deuxième temps la narratrice doute de la bonne foi de la jeune fille et ne comprend pas son comportement.

Première hypothèse : Il est probable qu'il y a menace à l'identité.

¹⁸ Pour comprendre l'origine du conflit, il faut se souvenir que dans plusieurs langues, comme le chinois, le « non » n'existe pas sous la forme que nous le connaissons en Europe. De plus, concernant les structures étatiques chinoises, un refus, quel qu'il soit, peut être acheté ou négocié, bien souvent il suffit de passer à plusieurs reprises auprès du fonctionnaire récalcitrant pour obtenir ce que l'on veut, moyennant un service ou de l'argent.

3.3 La narratrice est vexée par les retours de la jeune chinoise. Il a y menace au sentiment d'exister : 1/ L'unité : l'agente a pour habitude d'être entendue. 2/ Continuité : sentiment de perte de repères. Si ce qui est expliqué par la police n'est pas cru, c'est l'autorité de l'Etat qui est mise en cause. 3 / Cohérence : les points 1 et 2 doivent être respectés pour qu'il y ait cohérence dans la mission de la police. 4 / Valorisation : l'image professionnelle et personnelle sont bafouées, un sentiment de dévalorisation de sa fonction, mais encore le sentiment de passer pour une menteuse, peuvent engendrer un fort sentiment de dévalorisation.

L'hypothèse d'une menace identitaire est confirmée.

3.4 La source de la menace sont les retours de la jeune chinoise, ce qui menace l'autorité de l'agente de police. Les réactions défensives sont : La réaffirmation de sa légitimité et de sa position d'expert : « *Je me suis un peu énervée et lui ai dit que ça suffit (...) On a déjà pas mal de boulot, s'il faut répéter les mêmes trucs...* » ; L'évitement du problème : « *On a déjà pas mal de boulot, s'il faut répéter les mêmes trucs* ».

3.5 Il n'y pas de négociation identitaire, pas de ressource : « *Non ! je ne connais aucun chinois* ».

3.6 La narratrice s'attend à ce que la cliente comprenne qu'il n'est pas possible pour la police de remettre un double des plaintes déposées aux commissariats. Elle ne comprend pas les raisons pour lesquelles la jeune chinoise revient plusieurs fois de suite.

3.7 Il y a atteinte à la face. L'agente a le sentiment de passer pour une menteuse.

3.8 Il y a menace à l'identité professionnelle et personnelle.

3.9 La valeur ébranlée est l'autorité de l'agente de police, ainsi à celle de l'Etat.

4/ Dans ce quatrième et dernier témoignage, il s'agit de plaintes déposées par le comportement de la clientèle d'un café africain. De nombreuses bagarres sont à déplorer, des fermetures tardives, de l'excès de bruit, etc. Les policiers du secteur interviennent presque tous les soirs et ceci depuis un certain temps... sans améliorations.

4.1 Les protagonistes se comptent par dizaines. Toutefois pour simplifier l'analyse, l'on peut repérer le narrateur et la clientèle du café-restaurant, soit 2 protagonistes. Le narrateur semble fortement impliqué par cette affaire.

4.2 La présentation de soi du narrateur ne trouve pas de confirmation et la représentation de l'autre qu'avait le narrateur, se trouve confirmée puisque l'image est déjà dévalorisée : « *Alors on intervient et à chaque fois, je t'assure, ça fini mal. Je sais d'avance que ça va bastonner, j'enlève ma montre et pose mes lunettes (...) Les ordres ils s'en foutent, tu te demandes s'ils préfèrent les flics de chez eux, qui cognent sans hésiter* ».

Première hypothèse : Il est probable qu'il y a menace à l'identité.

4.3 Les affects et remarques sont de l'ordre de l'incompréhension : « *Je comprends pas pourquoi ils ne ferment pas à l'heure. Ils provoquent car nous allons presque tous les soirs. Ils ne comprennent pas qu'en Suisse on ferme à deux heures, point, et moi je comprends pas qu'ils ne peuvent pas comprendre ça* ». Il y a une menace à l'identité personnelle, au sentiment d'exister : « *Et tous te regardent de haut...* » : 1 / L'unité : l'unité due à la fonction et à l'autorité est menacée. 2 / Continuité : les repères sont ébranlés, les interventions successives ne semblent pas avoir d'effets, ni les contraventions. 3 / Cohérence : l'autorité bafouée, se sont les valeurs de l'Etat de droit qui est ébranlé. 4 / Valorisation : l'agente a le sentiment d'être dévalorisé dans sa fonction.

L'hypothèse d'une menace à l'identité est confirmée.

4.4 Les sources de menace sont à relever dans l'incompréhension du mode de fonctionnement de la clientèle qui ne semble pas comprendre les interventions successives de la police. Le narrateur est menacé dans son identité professionnelle, entendu qu'il n'est pas reconnu dans son rôle. Les réactions défensives sont : La projection : « *Je sais d'avance que ça vas bastonner...* » ; l'approche diagnostique psychologisante : « *Nous on essaye de parler, on est cool, à mon avis, et eux s'emportent (...) ... tu te demandes s'ils préfèrent les flics de chez eux...* » ; la déréalisation : « *Comment tu peux comprendre* ».

4.5 Il n'y a pas de négociation identitaire, n'y de ressources : « *J'ai des potes africains, ils ne comprennent pas non plus et d'ailleurs ne fréquente pas ce lieu* ».

4.6 Le scénario attendu est que le responsable de l'établissement contrôle sa clientèle, que celle-ci fasse moins de bruit, consomme moins d'alcool et qu'il y aille moins de bagarre. De plus, l'établissement devrait fermer à deux heures du matin, ce qui est rarement le cas. Le décalage entre le scénario reçu et l'attendu engendre une incompréhension de par et d'autre et l'on peut imaginer le renforcement des préjugés négatifs à l'encontre, et des africains, et des policiers.

4.7 Il y a atteinte à la face. Le statut du narrateur n'est pas respecté.

4.8 L'identité professionnelle semble seule en cause.

4.9 Les valeurs ébranlées sont celles que représentent l'autorité de la police.

Ces quatre témoignages présentent certaines caractéristiques communes. Tout d'abord il s'agit d'une situation où le fonctionnaire de police se trouve en présence d'un comportement qu'il comprend difficilement, que ce soit au sujet de la tolérance au bruit, des disputes, parfois violentes, ou de mésententes culturelles, etc. Mais encore, des situations dans lesquelles les sentiments de menaces identitaires proviennent d'une mauvaise interprétation des us et coutumes de chacun. Faut-il pour autant conclure qu'il suffit d'apprendre pour comprendre ? Je ne le crois pas. J'ai noté que dans 3 cas (sur 4) la projection fut utilisée comme réaction défensive, dans 3 cas la réaffirmation, 2 cas l'approche diagnostique, 1 cas la déréalisation et 1 cas la rationalisation. Je note que le blocage n'est pas ressorti des témoignages, il faut penser que le fonctionnaire a intégré l'autorité qu'il représente et, quoiqu'il arrive, va au bout de sa mission (parfois au-delà de ce qu'il lui est demandé) ; ceci peut avoir pour conséquence à vouloir imposer, coûte que coûte, une version de la réalité... et en approche interculturelle, il va de soi qu'un tel comportement peut avoir des effets déstabilisants dans la relation à l'autre. Je note encore que dans aucun des cas, le formalisme n'a été utilisé. L'on peut imaginer qu'il s'agit plus d'un hasard dû au petit nombre d'échantillon, car le formalisme va de paire avec la réaffirmation, celle-ci utilisée dans 3 cas.

Au sujet des préjugés et du déni de l'identité de l'autre, les témoignages n'apportent aucun éléments fiables. Cependant, pour m'être entretenu avec un certain nombre de fonctionnaires, mais encore entendre leurs récits lors de formation (approche interculturelle), et comme je le postule, l'animal humain étant nécessairement enclin aux préjugés et stéréotypes (si ce n'est que pour se protéger en aillant une attente des réactions d'autrui), je peux conclure qu'il me faudrait redéfinir ma grille de questionnement, portant notamment sur le regard que le fonctionnaire de police porte sur l'autre, et l'entendre sur les images de « cet étrange étranger ».

Il est à noter que la projection revient dans 3 cas, ce qui laisse penser que le scénario attendu est primordial dans l'issue de l'intervention. Dans aucun cas le retournement contre soi ou l'agression en retour ne sont utilisés comme réactions défensives. Là encore, je postule qu'il s'agit de l'image véhiculée par le fonctionnaire de police qui ne peut se laisser aller et doit, souvent rapidement, s'interposer et prendre des décisions. Je n'ai relevé aucune réaction défensive de soumission ou encore de justification, et l'évitement du problème n'a été utilisé qu'à une seule reprise.

Et maintenant, pour compléter l'analyse, j'ai choisis de discuter plusieurs concepts théoriques. Apprendre les valeurs, us et coutumes, les fonctionnements d'autrui, est un acte peu utile s'il n'est pas mis en relation avec une pratique professionnelle. Chercher à comprendre, plutôt qu'apprendre, me semble plus adéquat pour répondre à la demande des fonctionnaires qui, parfois, se risquent à reconnaître qu'ils sont en manque d'outils (je rappelle qu'il est difficile pour un fonctionnaire de police de reconnaître qu'il ne maîtrise pas une situation). Raison pour laquelle je souhaite approfondir nos connaissances à propos des représentations sociales, postulant qu'il s'agit là d'un levier intéressant pour amener le sujet en formation, à s'interroger, avant tout sur lui-même, et ceci avant d'être capable de comprendre les « habitus » (comportement acquis et caractéristique d'un groupe social) de personnes socialisées dans d'autres contextes socioculturels. C'est ainsi que les représentations sociales sont des systèmes de valeurs, des idées, et des pratiques, des entités presque tangibles ; elles circulent, se croisent et se cristallisent sans cesse à travers une parole,

un geste, une rencontre, dans notre univers quotidien. Nous pouvons observer les représentations dans la vie quotidienne en de multiples occasions, nous les retrouvons dans les discours, dans les images et les conduites de chacun. Elles peuvent aussi être collectives : « *Elles sont intériorisées par les membres d'un groupe social, et donc collectivement engendrées et partagées* »¹⁹ (p.11). De plus, elles sont les visions du monde que développent ces groupes sociaux, visions du monde qui dépendent de leur histoire, du contexte social dans lequel ils baignent et des valeurs auxquelles ils se réfèrent. Elles correspondent à ce que les gens pensent connaître et sont persuadés de savoir à propos d'objets, de situations, de groupes donnés, ce sont en quelque sorte des connaissances implicites. Denise Jodelet (*Les représentations sociales*, 1989) explique que les représentations sociales sont des formes de connaissance socialement élaborées et partagées, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social. Ainsi les représentations sociales ne sont pas la réalité objective, mais au contraire, elles expriment la réalité telle qu'elle est construite par une personne ou un groupe. Et nous fabriquons des représentations, pour comprendre le monde qui nous entoure. Face à ce monde d'objets, de personnes, d'événements ou d'idées, nous ne sommes pas seulement équipés d'automatismes, de même que ne sommes-nous pas isolés dans un vide social, ce mode nous le partageons avec les autres, nous nous appuyons sur eux pour le comprendre, le gérer ou l'affronter. C'est pourquoi les représentations sont sociales et si importantes dans la vie courante. Elles guident dans la façon de nommer et définir ensemble les différents aspects de la réalité de tous les jours, dans la façon de les interpréter, statuer sur eux et, le cas échéant, prendre une position à leur égard et la défendre. Qu'elles soient individuelles ou collectives, les représentations sont une compréhension du monde nécessaire à chaque individu pour appréhender les événements de la vie quotidienne. Dans un groupe, les définitions partagées par ses membres, constituent leur réalité qui part d'une vision consensuelle. Jean-Blaise Grize insiste sur le fait que les représentations ne sont pas une réalité objective, il écrit : « *La représentation sociale est une forme de connaissance bien particulière, non réductible à une connaissance scientifique dégradée ou erronée. Elle puise ses contenus dans plusieurs champs, elle fonctionne par traduction, articulation, emprunt, ressemblance, elle produit un vraisemblable pour convaincre, elle est paradoxalement connaissance-méconnaissance en rapport réciproque avec la pratique. Et suite à des actions ou événements, une réalité subjective se crée, réalité qu'on appelle représentation* »²⁰ (p.162). Denise Jodelet explique encore que les représentations sociales sont des phénomènes complexes toujours activés et agissant dans la vie sociale. Dans leur richesse phénoménale, on repère des éléments divers dans certains sont parfois étudiés de manière isolée : éléments informatifs, cognitifs, idéologiques, normatifs, croyances, valeurs, attitudes, opinions, images, etc. mais ces éléments sont toujours organisés sous l'espèce d'un savoir disant quelque chose sur l'état de la réalité. Ces phénomènes sont toujours en action et donc susceptibles de changer constamment. Même si les représentations paraissent non fondées, elles sont la réalité d'un individu qui pourra toujours la justifier.

On peut rapprocher la représentation de la croissance car elle demande aussi un processus d'adhésion et de participation dans le sens où nous sommes acteurs dans la construction de nos représentations. C'est ce que développent les recherches rapportant le caractère social de la représentation à l'inscription sociale des individus. La place, la position sociale qu'occupent ces derniers, ou les fonctions qu'ils remplissent, déterminent les contenus représentationnels et leur organisation, via le rapport idéologique qu'ils entretiennent avec le monde social, les normes institutionnelles et les modèles idéologiques auxquels ils obéissent. Bien qu'acteurs, nous restons influencés par les facteurs précités. Ainsi le contenu et l'organisation des représentations sont liés au milieu social. Une des fonctions des représentations est l'unité. Elle permet la construction d'une identité nécessaire à chaque individu. Pour faire partie d'un groupe, il faut adhérer aux formes de pensée du milieu social ou du groupe d'appartenance. De plus, nous savons que les groupes ont une influence sur la pensée de leurs membres, partager une idée, un langage, c'est aussi affirmer un lien social et une identité. La représentation remplit également la fonction de maintien de l'identité sociale car dès que son groupe a créé son identité, il lui est nécessaire de trouver un équilibre pour la conserver. Ainsi, nous comprenons la difficulté de changer les mentalités d'un groupe lorsqu'une nouveauté ou un changement survient. Moscovici (*Les représentations sociales*, Denise Jodelet, 1989, p.243) parle de la fonction des représentations, la première étant d'établir un ordre qui amène les individus à s'orienter et maîtriser leur environnement matériel ; la seconde permettant de faciliter la communication entre les gens au moyen d'un code pour décrire les différents aspects de leur monde et de leur histoire individuelle et de groupe.

Ainsi les représentations sociales sont d'abord des références, elles fournissent un point de départ à partir duquel un individu ou un groupe observe et interprète les événements, les situations, etc. De plus, elles sont des références dans la communication avec autrui, en permettant de situer l'individu et de situer son monde. Denise Jodelet explique que la représentation est une vision, qui peut entrer en conflit avec celle d'autres groupes. Elle est un guide pour les actions et échanges quotidiens. Cette nouvelle fonction de guide dans nos actions est très importante car il s'agit là d'une dynamique des représentations sans cesse modifiée. Jean-Claude Abric va plus loin et écrit que les représentations sont à l'origine même des actes : « *Les représentations produisent l'anticipation des actes et des conduites de soi et des autres, l'interprétation de la situation dans un sens préétabli, grâce à un système de catégorisation cohérent et stable. Initiatrices des conduites, elles permettent leur justification par rapport aux*

¹⁹ ABRIC, J.-Cl. (1996). *Exclusion sociale, insertion et prévention*. Paris : éd. Eres.

²⁰ JODELET, D. (1989). *Les représentations sociales*. Paris : PUF n°5191.

normes sociales et leur intégration. »²¹ (p.35). Et lorsque nous sommes confrontés à un événement nouveau et inattendu, nous ne pouvons rester indifférents. Il peut faire naître en nous un sentiment de peur et mobilise une attention particulière afin de le comprendre et de le cerner. Une représentation culturelle agit dans la société de différentes façons, certaines sont transmises sans hâte d'une génération à l'autre, ce sont les traditions. D'autres représentations assez typiques des cultures modernes se répandent rapidement dans toute une population mais ont une durée de vie assez courte, ce sont ce qu'on appelle des modes et elles sont comparables aux épidémies.

Je me suis longuement attardé sur les représentations, en pensant qu'il est important de bien saisir leurs implications dans la construction de la « réalité ». De plus, Tania Ogay nous ayant sensibilisé aux croyances, je n'ai pu y rencontrer qu'une définition communes sur ces « images subjectives » qui portent en elles les expériences, bonnes et/ou mauvaises, antérieures.

Je souhaite encore rappeler que dans ce contexte, la compréhension des phases de construction de la perception sociale, est un processus important qu'il faut discuter : Selon Tania Ogay²² l'acteur social qui perçoit une situation met en place une construction mentale à laquelle contribue sa propre histoire, ses motivations par rapport à la situation, etc... Il existerait trois phases à la construction de cette perception.

Premièrement la sélection de l'information qui nécessite de sélectionner les infos qui nous sont données afin d'organiser notre environnement social. Certaines informations seront retenues car elles sont facilement accessibles et ne demandent pas trop d'efforts à être recueillies, mais aussi parce qu'elles attirent l'attention par leur caractère inhabituel ou « saillant ». Il faut savoir que notre perception du monde s'organise en catégories. Elles se construisent au fur et à mesure des expériences, mais elles nous sont aussi données toutes faites par notre environnement social et culturel. Ce processus permet de simplifier notre environnement qui devient ainsi plus prévisible et maîtrisable. C'est ainsi qu'on voit l'émergence des stéréotypes. Ce système de catégories rigidifie notre sélection de l'information. Selon une telle perspective, le conflit peut alors émerger dans une situation où chaque acteur aura perçu des éléments différents, chacun privilégiant certaines infos qui correspondent à ses catégories et attentes.

La deuxième phase de la perception sociale est l'interprétation de l'info qui attribue un sens au comportement, c'est pouvoir l'expliquer et prédire la suite de l'interaction. C'est ce qu'on appelle l'attribution sociale. Elle se base surtout sur les premières infos qui nous sont parvenues et donnons ainsi beaucoup moins de poids à ce qui suit, d'où l'importance de la réussite des premiers moments de l'interaction. Les recherches sur l'attribution sociale ont montré qu'il y a un biais ego / ethnocentrique qui fait que l'on a tendance à attribuer un sens au comportement de l'autre selon notre propre cadre de références et l'évaluer selon nos propres normes. Un comportement socialement valorisé d'un membre de notre groupe (ex : Réussite à un examen) sera expliqué par une attribution interne (son intelligence). Alors que ce même comportement provenant d'un membre extérieur sera plus facilement attribué à une cause externe (l'extrême facilité de l'examen).

Et la troisième phase est la mémorisation de l'info. Toutes les infos ne sont pas égales dans le stockage de l'info ainsi que dans le degré de fidélité entre le souvenir et la réalité et dans le rappel à la conscience. Il se passe donc une nouvelle sélection qui implique une nouvelle reconstruction de la réalité.

L'analyse ne serait pas complète si je n'aborde pas ici quelques points sur la construction identitaire et ses stratégies. En effet, l'individu se socialise et construit ses identités (culturelle, sociale, personnelle, professionnelle, etc.) par étapes, au cours de divers processus qui s'expriment depuis la naissance. Le premier aspect, selon Jean-Claude Ruano-Borbalan (In Sciences Humaines, *L'identité, l'individu, le groupe, la société : La construction de l'identité*, 1998), est constitué par le désir de continuité du sujet et le deuxième aspect s'incarne dans un processus de séparation / intégration sociale. Ruano-Borbalan cite Edmond Marc Lipiansky en ces termes : « *Avant même la naissance, l'enfant existe déjà dans l'imaginaire et le discours de ses parents. Désiré ou non attendu, il prend très vite un contour plus ou moins précis à travers le sexe souhaité, le prénom choisi, qui à la fois l'individualise et le situera dans une filiation et dans une caractérologie sommaire* »²³ (p.4). Socialisation alors portant le poids de la *filiation* et la *caractérologie sommaire*, deux aspects abordés dans les formations au personnel policier. En effet, le passé, l'éducation, les expériences antérieures vont directement avoir des influences sur les interactions, les scénarios attendus et les réactions défensives. Appartenir à une communauté engendre des responsabilités qui peuvent parfois être lourdes de conséquences. Par exemple, un pays à la politique stable comme celle de la Suisse, provoque chez ses ressortissants

²¹ ABRIC, J.-Cl. (1996). *Exclusion sociale, insertion et prévention*. Paris : éd. Eres.

²² OGAY, T. (1999). *Analyse des situations conflictuelles : l'apport de la psychologie sociale*. Université de Genève.

²³ RUANO-BORBALAN, J.-Cl. (1998). In Sciences Humaines. In Ruano-Borbalan J.-Cl. (1998). *L'identité, l'individu, le groupe, la société : La construction de l'identité*. Paris : Sciences Humaines.

un sentiment de responsabilité collective. L'immigration est alors un sujet important, qui selon les décennies, peut être vu comme un bienfait (immigration économique) ou au contraire comme un danger (immigration clandestine, demande d'asile, etc.).

Jean-Claude Ruano-Borbalan dit encore : « *Nous déformons nos souvenirs et adaptons nos jugements pour qu'ils nous soient favorables. De manière systématique nous tendons à surestimer notre rôle dans les tâches collectives ; nous rejetons les échecs en les attribuant aux autres alors que nous nous sentons responsables des réussites ; nous sélectionnons les informations qui vont plutôt dans le sens de notre conception du monde. Bref, nous organisons le monde pour y avoir le beau rôle. Cet égoïsme atavique est une sorte de mécanisme général de défense pour chaque individu qui sans cela verrait son psychisme souvent mis à mal.* »²⁴ (p.5) ; ne sommes-nous pas proche des phases de la perception de la construction sociale expliquée par T. Ogay ? Et ne sommes-nous pas au cœur des problématiques de défenses identitaires utilisées par les fonctionnaires de police, mais encore par les personnes en relation avec ces mêmes fonctionnaires ? Je relève que nous rejoignons les idées exprimées précédemment, quand il fut mention que l'identité est une « *totalité dynamique* » (Ruano-Borbalan au sujet de Lipiansky, Sciences humaines, 1998) ou en résulte des stratégies identitaires par lesquelles la personne défend son existence et sa visibilité sociale, son intégration à la communauté, en même temps qu'il valorise et recherche sa propre cohérence. Pour comprendre Lipiansky il faut savoir qu'il décline l'identité personnelle en de multiples composantes : identité pour soi et identité pour autrui ; sentiment de soi ; image de soi ; représentation de soi ; estime de soi, continuité de soi ; soi intime ; soi sociale ; soi idéal ; soi vécu. Il dit à ce propos : « *Phénomène complexe, l'identité est aussi paradoxale. En effet, dans sa signification même, elle désigne ce qui est unique : elle se distingue et se différencie irréductiblement des autres. Mais elle qualifie également ce qui est identique, c'est-à-dire parfaitement semblable tout en restant distinct. Cette ambiguïté sémantique a un sens profond : elle suggère que l'identité oscille entre similitude et la différence, entre ce qui fait de nous une individualité singulière et qui dans le même temps nous rend semblables aux autres.* »²⁵

Découvrir Lipiansky, et il me revient en mémoire la pyramide de Maslow (annexe 8) qui caractérise 5 besoins fondamentaux qui ne peuvent se réaliser que successivement, ceci en commençant par les besoins physiologiques (faim, soif, sexualité, évitement de la douleur, etc..) pour accéder aux besoins de sécurité (propriété et maîtrise sur les choses, emploi, se sentir en sécurité, faire confiance, etc.), aux besoins d'appartenance et d'affection (être aimé, écouté, compris, estime des autres, faire partie d'un groupe, avoir un statut, etc.), besoins d'estime de soi et de reconnaissance (sentiment d'être utile, d'avoir de la valeur, conserver son autonomie, son identité, etc.) et pour terminer besoins d'accomplissement (développer ses connaissances, ses valeurs, créer, résoudre des problèmes complexes, etc.). Ce processus est révélé par la compréhension ou non-compréhension de l'état psychique des personnes migrantes, ainsi dans notre recherche exploratoire, de la qualité des relations auprès des autorités.

Je n'aborderai pas ici les théories Camilleri, Berry ou encore Tajfel (et ceci, pour en avoir déjà discuté dans d'autres travaux), je relève toutefois que pour Camilleri, là-encore, l'identité n'est pas une donnée « *mais une dynamique, une incessante série d'opérations pour maintenir ou corriger un moi où l'on accepte de se situer et que l'on valorise* »²⁶.

Pour terminer à propos de l'identité, je souhaite relever quelques idées exprimées par Pierre Tap²⁷ qui propose que la continuité soit le premier élément de l'identité, que la représentation plus ou moins structurée, plus ou moins stable, que le sujet a de lui-même et des autres soit le deuxième élément structurant de l'identité. Comme troisième aspect, il pense à l'unicité et au sentiment d'être original, la diversité serait alors le quatrième élément et « *être ce que nous faisons* » est le cinquième.

Après avoir abordé succinctement les théories sur les représentations, la construction de la perception sociale et de l'identité, je pense qu'il est nécessaire que je définisse ce que Magalith Cohen-Emerique dit à propos des paradigmes qu'elle utilise dans ses recherches. Tout d'abord, à propos des réactions de défense sociale, elle dit que dans de nombreuses situations, lorsqu'un individu se trouve face à autrui, le moi met en jeu, à un niveau quasi-automatique et réflexe, des défenses sociales pour éviter le déplaisir, pour protéger l'intégrité physique et psychique contre ce qui les menace. Au sujet de l'identité, celle-ci est conjointement intérieure et extérieure au sujet. En effet, elle est ce qui constitue l'intériorité la plus profonde de la personne, l'essence même de l'être ; cependant, elle est aussi extérieure puisqu'elle résulte des identifications à autrui, des images qui lui sont renvoyées par les autres, de la reconnaissance et des modèles sociaux : elle est déterminée par la place que chacun occupe dans les systèmes symboliques qui

²⁴ Ibidem.

²⁵ LIPIANSKY, E., M. (1996). In Sciences Humaines, n°15. In Ruano-Borbalan J.-Cl. (1998). *L'identité, l'individu, le groupe, la société : L'identité personnelle*. Paris : Sciences Humaines.

²⁶ CAMILLERI, C. (1996). *L'identité personnelle*. Auxerre : Sciences humaines, hors séries n°15 (déc. 1996 - janv. 1997)

²⁷ Professeur de psychologie sociale du développement à l'Université Toulouse-Le-Mirail.

fondent la culture (langage, système familial, rapports de sexe et de générations, stratifications sociales, systèmes de valeurs...). Mais encore que c'est une structure cognitive, évaluative et affective de représentations de soi et de soi dans son entourage, sans que ce soit un processus conscient et volontaire. L'identité se rattache au courant psychologique de la conscience. Elle se rapporte à la perception que chaque individu a de soi-même, de sa propre conscience d'exister en tant que personne, et aussi en tant que personne en relation avec d'autres individus avec lesquels on forme un groupe social. A propos de l'identité personnelle, Magalit Cohen-Emerique précise que c'est le soi pour soi, la représentation que le sujet a de lui-même, qui constitue le socle de la personne et qui correspond au sentiment intime que chacun a de sa spécificité. Ce sentiment intime est à la fois un contenant, une sorte d'enveloppe délimitant des frontières et assurant un ancrage qu'on nomme le sentiment d'identité, et un contenu diversifié, mouvant, constitué d'un ensemble de représentations sur soi, de caractéristiques personnelles, de sentiments, de buts, d'idéaux idiosyncrasiques. Sur le rôle d'autrui, il apparaît avoir de nombreuses fonctions concernant son rôle dans l'interaction. Dans l'enfance l'identité s'élabore, se maintient et évolue par les interactions entre l'individu et le monde matériel, familial et social qui l'entoure. Chez l'adulte, l'autre joue le rôle de confirmation de l'identité. En effet, l'individu adoptera certaines conduites pour donner aux autres une information sur soi, généralement positive, cohérente et différenciée. Il attendra une confirmation par autrui. De plus, l'individu sera très attentif à la perception que les autres ont de lui car elle constitue une image de soi en miroir, et tentera de la connaître pour la faire sienne, tout en la réajustant en fonction de son adéquation à la sienne. Enfin, l'élaboration de l'identité, sa confirmation et sa valorisation se font par l'insertion de l'individu dans le monde social et en particulier par ses diverses appartenances à des collectivités ou catégories sociales. Ces appartenances sont source d'informations sur soi renvoyées par l'entourage et intégrées dans son identité, car il n'y a identité sociale que si on partage des valeurs et idéaux d'un groupe, d'une communauté. C'est ce qui donne signification à la personne. Concernant ces fonctions de l'altérité, notons qu'elles ne sont pas conscientes ; d'une part nous n'avons pas conscience que nos comportements sont entre autres des messages pour informer autrui de notre identité et pour en chercher confirmation et validation positive. D'autre part, c'est inconsciemment que nous cherchons dans autrui (individu et groupe) ce qu'il reflète de nous. Nous tendons à penser que nos conduites servent uniquement à réaliser nos objectifs ou à transmettre de l'information. Pour terminer, le rôle d'autrui est fondamental, car par l'interaction il fait émerger l'identité, la développe, la confirme et la valorise. La présentation de soi renvoie à la façon dont nous envoyons aux autres de l'information sur nous qui les aide à identifier qui nous sommes, adapté à notre propre représentation de soi (positive, différenciée, cohérente...) et à déterminer comment ils vont nous traiter.

Magalit Cohen-Emerique dit au sujet des mécanismes de défense qu'il est nécessaire de différencier les mécanismes de défense du moi, qui sont des mécanismes intra psychiques visant à neutraliser l'anxiété interne, des mécanismes de défense sociale qui répondent à un stress, à une atteinte toujours liée à une altérité (dans ce projet indépendant, l'immigré). Ces situations dépassent les capacités d'action de l'individu. C'est pourquoi les menaces à l'identité apparaissent quand l'individu ne parvient pas à mettre en accord les informations sur soi qui lui viennent de l'extérieur et la représentation qu'il a de lui-même, ou si l'altérité dans l'interaction ne joue pas un rôle de confirmation, de miroir et de valorisation de sa présentation de soi. La menace se manifeste par l'atteinte à 3 au moins des 4 dimensions du socle identitaire (identité personnelle annexe 4). Toute interaction avec autrui, de par son potentiel de vulnérabilité, est source de menace, se développe alors des réactions défensives pour tenter d'évacuer la vulnérabilité et retrouver sa sécurité existentielle qui constitue **un frein à l'action professionnelle centrée sur la compréhension d'autrui et sur son accompagnement.**

Pour terminer, Magalit Cohen-Emerique semble particulièrement sensible à *l'interaction en face à face*²⁸ (La présentation de soi en interaction, Traitement de la face, Cohen-Emerique, 1999), définie comme l'identité qui n'est pas assimilable à la personnalité, au moi profond de l'individu ni au rôle, mais à la valeur positive qu'une personne revendique dans ses interactions, à travers les actions et les comportements que les autres attendent qu'elle adopte et qui seront visibles pour l'entourage. Elle est l'ensemble des images valorisantes que l'on tente, dans l'interaction, de construire de soi-même et d'imposer aux autres et à soi-même. Ainsi la menace à la face peut prendre des formes diverses, des plus simples comme le manque de considérations aux plus dramatique comme la critique ouverte, le mépris, l'injure, le manque de respect, l'humiliation, jusqu'à la négation totale de l'identité d'autrui et à sa destruction symbolique ou réelle.

Pour conclure ce chapitre, l'on comprend mieux ce que peut être le *choc culturel* défini par M. Cohen-Emerique, ceci en rappelant que « *la menace apparaît lorsque l'individu ne parvient pas à mettre en accord les informations sur soi qui lui viennent de l'extérieur et la représentation qu'il a de lui-même* »²⁹ (p.5).

En d'autres termes, la menace surgit lorsqu'il y a décalage entre l'image de soi et celle renvoyée par les autres.

²⁸ Une publication est faite à ce sujet sous le titre : *Déséquilibre entre scénario attendu et scénario reçu et menace identitaire chez les professionnels en situation interculturelle*. Etudes ethniques au Canada, Canadian ethnic studies, Vol XXI, n°1, 1999.

²⁹ COHEN-EMERIQUE, M. (sous presse). *Menace à l'identité personnelle chez les professionnels en situation interculturelle*. In H. Malewska-Peyre, F. Tanon et C. Sabatier. Identité, Altérité et acculturation. Paris : L'Harmattan.

Conclusions :

« Les objectifs sont d'atteindre le refoulé et les conduites inconscientes, d'aller au-delà de la stéréotypie des réponses, d'accéder à l'invisible et de saisir le sens dans le contexte. »³⁰

Ces quelques mots qui résument, à mon sens, l'intérêt de se pencher sur les méthodologies compréhensives en approches interculturelles. A la lecture de ce document, et en observant le travail accompli, je m'aperçois de la complexité des questions soulevées. En effet, tout porte à croire que, comme déjà évoqué au début du travail, l'interculturel est « un pied dans la porte » pour accéder à d'autres problématiques. En effet, je suis certain que d'aborder les interactions auprès des personnes migrantes, mène à des recherches introspectives nécessaires au développement personnel des fonctionnaires de police. Robert Broussard, ancien commissaire de police et Préfet honoraire de la police nationale française, écrit en préface du livre de Françoise Fonteneau-Dehennault : « *Si le policier est d'abord un homme d'action, il doit aussi comprendre et savoir analyser les comportements individuels et collectifs* » ; et la difficulté reste dans la méthodologie utilisée pour entendre ce qu'ont à dire les policiers. En effet, pour différentes raisons qu'il n'est pas utile d'aborder ici, le fonctionnaire de police reste terriblement méfiant sur l'interprétation qui peut être faite de ses propos ; et l'esprit corporatif, vu ici comme une protection, ne favorise guère l'expression individuelle ou collective des émotions. Alors ce travail a conforté mes intuitions de départ et je postule aujourd'hui que la méthodologie qui apparaît comme la plus pertinente pour approcher les concepts discutés, reste une approche de verbalisation, de questionnement et recherche de sens à l'activité quotidienne du policier. Les formations dites « informatives » ne permettent pas l'échange et les remises en question, voire dans certains cas renforcent les préjugés, et parfois renforcent le sentiment de ne pas être écouté. Il est ainsi nécessaire d'organiser des formations en prise directe sur l'impression subjective construite à partir de la réalité de terrain. La formation doit aujourd'hui constituer un espace-temps de liberté et de recule par rapport à une pratique professionnelle, une analyse à distance des enjeux individuels et collectifs, émotionnels et rationnels qui caractérise la pratique policière.

C'est pourquoi, je regrette de n'avoir pas suffisamment travaillé sur la grille d'entretien, découvrant au fur et à mesure les biais introduits malgré moi (variables non-contrôlées). Cependant, s'agissant d'un projet indépendant, cette imperfection m'a permise de découvrir les points fragiles, et, dans l'ensemble, je suis satisfait de l'exploration effectuée. Les navigations sur le WEB m'ont également permis de me familiariser avec l'outil informatique. Les nombreuses publications en matière d'interculturalité, me font penser que ce champ d'investigation est en plein essor, ceci malgré le peu de documentation découvert sur la problématique des interactions public-policier, mais encore sur les formations continues proposées aux fonctionnaires de police.

L'une de mes satisfactions fut d'avoir constitué pour ce travail une importante bibliographie, qui je l'avoue, m'a pris un temps fou dans le relevé et la retranscription des données (selon le *guide pour les travaux universitaires en Sciences de l'Education* de Greta Pelgrims)³¹, mais qui sera un outil précieux pour mon avenir ; je m'astierai de le tenir à jour.

Je suis également enchanté d'avoir rencontré Magalit Cohen-Emerique, me permettant ainsi d'opérationnaliser ce qui n'étaient que des intuitions, en de véritables produits de recherche, aux objectifs plus clairement définis et aux questionnements plus pertinents.

Au sujet du matériel (grille des incidents critiques), je conclus qu'il peut être utilisé dans le cadre du Département de Justice et Police, toutefois en y apportant plusieurs modifications ; je pense tout particulièrement aux notions d'autorité, ou encore à la nécessité de réagir rapidement, portant le poids « d'être le dernier rempart... ».

Je m'étais aussi fixé comme objectif d'aborder les difficultés d'appartenance identitaire et de construction de l'estime de soi, en souhaitant y effectuer des liens avec les menaces identitaires et les représentations. Les directions prises au cours du projet ne m'ont pas permis de discuter, à ce stade du travail, des ces paradigmes. Je constate qu'il me faudrait plus de temps, pour explorer en profondeur ce qui est écrit et dit sur ces sujets (si ce n'est les lectures effectuées sur *l'atteinte à la face*, qui peuvent être mises en relation à l'estime de soi). Toutefois, je continue à penser qu'il serait judicieux d'utiliser des champs théoriques traités par Camilleri, Berry, Tajfel, Sabatier, Vinsonneau, Dasen, Wieviorka, Perregaux, etc., pour répondre aux questionnements ayant traités à l'accompagnement institutionnel et à l'ingénierie de formation à développer auprès des fonctionnaires de police. Je postule que les réflexions portées sur les comportements dits « ethniques » favorisent également les approches culturelles de types sociologiques, comme les sous-cultures à la culture dominante (mouvements politiques, artistiques, sportives, éducatives, etc.), le respect à la différence étant l'une des expressions de nos démocraties, l'accueil ou le non-accueil,

³⁰ Selon Lahlou, cours T. Ogay - 2003

³¹ PELGRIMS, G. (2003). *Références bibliographiques, guide pour les travaux universitaires en Sciences de l'Education*. In Cahier de la section des Sciences de l'Education. Université de Genève.

la compréhension ou la non-compréhension des codes de cultures différenciées, apportent un éclairage sur le seuil de tolérance de la population d'accueil.

Françoise Fonteneau-Dehennault écrit encore : « *Peut-on faire évoluer les mentalités, provoquer une rupture dans les façons d'être, sans bouleverser les habitudes, mettre en cause les croyances et représentations de chacun* » (Un psy chez les flics, 2002, p.23) Question pertinente vue les réactions épidermiques constatées lors des entretiens que j'ai effectués pour ce travail, et dès la mise en route de réflexions sur le rôle de la police dans la réussite ou dans l'échec de l'intégration citoyenne (sensibilisation aux relations interculturelles et communautaires, 1998) ; ceci en s'interrogeant sur : *Quels rôles la police peut-elle tenir dans les processus d'intégration et dans un cadre d'immigration ? Quels liens, quelles relations peut-on établir, entre ces processus, les réalités sociales et les valeurs de la population d'accueil ? Et en postulant que les membres de la société d'accueil, les façons de faire, d'agir, de vivre des personnes venant d'ailleurs, peuvent paraître surprenants voire parfois troublants. De même que la personne d'origine étrangère peut ne pas comprendre les règles sociales, civiles, économiques et politiques de la société d'accueil. Les qualités de perception et la juste compréhension des différents rôles de la police dépendent des facteurs de socialisation et d'intégration de la personne d'origine étrangère.* Raisons pour lesquels, je porte un intérêt tout particulier aux travaux sur les menaces identitaires et sur les représentations, l'objectif étant de faire évoluer les mentalités sans provoquer de ruptures.

Sous cette forme, ce projet indépendant fut une première dans mon cursus académique, à cet effet, je suis globalement satisfait de la démarche. Cependant, à la relecture du document final, j'ai l'impression qu'en définitive je pose bien plus de questions que je ne propose de solutions, sentiment d'un ouvrage inachevé, encore sur l'établi. Est-ce dû au petit nombre de témoignages ? Est-ce dû à mon manque de professionnalisme ? A mon manque de connaissance ? En tous les cas, à devoir se frotter à de véritables recherches, menées par de véritables chercheurs, me prouve qu'il est nécessaire d'être encadré par des professionnels, permettant à l'apprenti chercheur un « dépassement de soi ». Conscient d'être en formation, toutefois touchant du bout des doigts mon travail de mémoire, me fixant des objectifs d'un 3^{ième} cycle, je ne peux que m'interroger sur la pertinence de mes ambitions, doutant parfois de mes possibilités. Flic avant d'être un chercheur, je repense à ces années où je ne m'interrogeais pas encore aux problèmes de société et me consacrai entièrement, et égoïstement, à mes diverses passions, comme le sport et la lecture. Aujourd'hui, il n'est plus question pour moi de fermer les yeux. Aborder des problématiques de sciences humaines, a eu comme effet de renforcer mon désir de comprendre ; comprendre les fonctionnements, les disfonctionnements, et comprendre les raisons qui poussent, parfois, à tant de misères sociales...

Pour terminer, je tiens encore à préciser que la démarche effectuée pour ce projet me fournit plusieurs outils pour l'élaboration de mon mémoire de Licence. Pour répondre à la demande du Département, mon intérêt de connaissance va se porter sur l'activité professionnelle du fonctionnaire de police et le sens qu'il donne à celle-ci, toutefois, comme discuté à plusieurs reprises, l'approche interculturelle sera un outil pour que ces femmes et ces hommes qui constitue le corps de police, puisse s'exprimer. Et pour conclure et offrir une meilleure compréhension de l'univers policier, je transmets, ci-annexé (a.9), un rappel historique de la création de la police genevoise. L'histoire nous permettant de saisir les raisons pour lesquels, il est difficile pour cet organisme d'application des lois, de se montrer fort, infaillible, et en même temps préoccupé par la psyché de ses troupes.